



Le 31 mars 2026

PAR SDÉ ET PAR COURRIEL

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 2344816

Télec. : 514 289-2007

C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1 Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4233-2023
Notre dossier : LTG 07372 PC

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie les réponses aux engagements pris à la séance de travail du 25 février 2026 comme pièce **HQCF-9, document 2** relativement au dossier mentionné en titre.

Le Coordonnateur dépose également certaines pièces révisées et vous réfère à la liste des pièces que nous produisons également ce jour.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/gm

p.j.

c.c. M^e Pierre Grenier (Rio Tinto Alcan Inc.)